

Questions orales

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, j'ai pourtant expliqué très clairement à un député tout à l'heure qui, comme le député de Montréal—Sainte-Marie, on le sait, monsieur le Président, ne veut absolument rien comprendre. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, et je vais le répéter, le ministre de l'Expansion industrielle régionale a fait parvenir une lettre aux gens impliqués dans les chantiers maritimes leur demandant d'avoir une discussion ensemble et de voir ce qui pourrait arriver avec la rationalisation des chantiers, et ce sont les gens du secteur privé eux-mêmes qui doivent se parler et définir cette rationalisation.

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA POSSIBILITÉ DE FERMER LE CHANTIER DE SOREL ET DE LAISSER OUVERTS CEUX DE LAUZON ET DE MONTRÉAL

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, est-ce que le ministre est conscient du fait que M. Saunders est responsable de deux chantiers au Québec, à Lauzon et à Montréal, et que Québec est responsable du chantier de Sorel? Est-ce que le ministre va nous faire croire que M. Saunders est capable de fermer le chantier de Sorel et de laisser les deux autres chantiers ouverts?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, vous voyez, quand quelqu'un ne veut pas comprendre, ce que c'est!

Il s'agit justement de quelqu'un d'impliqué dans le secteur et il faut qu'ils se parlent. Si ces gens ne se parlent pas, comment voulez-vous qu'ils puissent arriver à quelque chose de positif? M. Saunders a deux chantiers. J'imagine qu'il doit être capable de parler avec les autres propriétaires de chantiers pour définir la meilleure politique à suivre.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE PROJET DE DISTRIBUER LE COURRIER UN JOUR SUR DEUX

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de Postes Canada. Dans le budget, le gouvernement a demandé à Postes Canada d'élaborer un plan d'exploitation. De source sûre, nous apprenons que la distribution un jour sur trois est l'une des solutions préconisées dans le plan. Comme les Canadiens doivent avoir leur mot à dire sur ce changement radical de politique dans le secteur public, le ministre va-t-il rendre ce rapport public avant que le comité ne commence l'étude des prévisions budgétaires de Postes Canada?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): J'ignore d'où mon collègue tient ce renseignement, monsieur le Président, mais tout ce que

je peux dire c'est que Postes Canada est en train d'examiner diverses solutions pour se conformer à la demande du ministre des Finances et devenir autonome d'ici peu de temps. Nous étudions plusieurs suggestions, y compris la distribution un jour sur deux.

ON DEMANDE LA PUBLICATION DU RAPPORT

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, le ministre vient d'admettre qu'il envisage la distribution de courrier un jour sur deux. A-t-il l'intention de rendre le rapport public afin que les Canadiens sachent à quoi s'attendre?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, c'est là l'une des options à l'étude. Dès que nous prendrons une décision, le public en sera avisé.

* * *

L'ADMINISTRATION

CANADAIR—LE CHOIX DE BURNS FRY POUR EXAMINER LES PROPOSITIONS RELATIVES À LA PRIVATISATION

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Ne convient-il pas que l'ancien ministre de l'Expansion économique régionale a donné l'impression d'être mêlé à un autre conflit d'intérêts quand il a chargé la maison Burns Fry d'examiner et de recommander un acheteur pour Canadair, alors que le président de Burns Fry faisait partie du conseil d'administration de Magna International, société qui souhaitait elle aussi se porter acquéreur de Canadair?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, ce n'est là qu'une déclaration de plus qui s'ajoutera au mandat de l'enquête impartiale qui sera entreprise.

● (1500)

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA—LES MEMBRES DU COMITÉ DE PRIVATISATION

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, le vice-premier ministre pourrait-il par conséquent confirmer qu'il demandera également aux enquêteurs, dans le cadre de leur mandat, de se pencher sur le fait que la majorité des membres du comité de privatisation de la CDIC font partie d'une même société au Canada? Ne reconnaît-il pas que cela aussi donne l'impression d'un autre conflit d'intérêts?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, l'accusation du député manque d'originalité. Elle a déjà été faite et sera évidemment examinée dans le cadre de l'enquête impartiale qui sera effectuée.